

Le Plan Persévérance scolaire

Le Plan de Persévérance Scolaire renforce l'accompagnement des collégiens et des lycéens en situation de décrochage scolaire.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen.

Le Plan de Persévérance Scolaire est composé :

- D'un dispositif d'accueil des élèves exclus temporairement de leur collège ou de leur lycée,
- D'un accompagnement spécifique des élèves de 16 à 18 ans, en voie de décrochage ou en situation de fragilité sur le plan éducatif, psychologique, social, familial.

Il s'appuie sur des méthodes déjà mises en œuvre et éprouvées au Québec et sera encadré par des chercheurs, dans le cadre d'une recherche-évaluation.

Ce plan est mis en place avec le concours des services de l'Éducation Nationale de Seine-et-Marne, de l'État (ANCT), de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF 77) et de l'Union Européenne, dans le cadre du dispositif ITI (Investissement Territorial Intégré).

Alternative suspension, pour les jeunes exclus temporairement de leur établissement

Ce dispositif vise à transformer le temps de l'exclusion temporaire (de 3 à 8 jours) en succès pour l'élève, face à <https://www.melunvaldeseine.fr/au-quotidien/education/le-plan-persévérance-scolaire?>

lui-même et face à sa scolarité.

Il poursuit plusieurs objectifs :

- Permettre au jeune de se positionner face à l'école afin qu'il tente d'identifier ce qui le valorise et le motive.
- Aider le jeune à vivre sa période de crise d'une façon constructive et faire en sorte que cette expérience lui soit profitable.
- Développer de nouvelles connaissances et aptitudes ainsi que des compétences personnelles et sociales, à travers des ateliers adaptés à sa réalité et applicables au contexte scolaire (gestion du stress, résolution de conflits, etc.).
- Développer l'estime de soi et l'autonomie et demeurer à jour dans ses travaux scolaires.

L'Association de Prévention de l'Agglomération Melunaise qui est chargée par la Communauté d'Agglomération de mettre en œuvre ce dispositif assure l'accueil des jeunes dans ses locaux, selon un programme journalier pré défini :

- Aide aux devoirs le matin (les travaux scolaires sont donnés par les enseignants de l'élève),
- Déjeuner avec les intervenants le midi, en partenariat avec l'Unité Educative d'Activités de Jour (UEAJ) de Melun, service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Seine-et-Marne,
- Ateliers de parole l'après-midi (des sujets comme la gestion de la colère, la liberté/ la responsabilité, l'estime de soi sont abordés).

Alternative suspension est mis en place en concertation étroite avec l'établissement et les parents. Il prévoit un retour accompagné dans l'établissement au cours d'une rencontre avec la direction, un enseignant, l'élève et ses parents ainsi qu'un suivi un mois et demi après l'accueil du jeune dans le dispositif.

Le Programme de Réussite Educative étendu aux 16-18 ans

Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté d'Agglomération met en œuvre un Programme de Réussite Éducative (PRE) intercommunal. Elle a ainsi pris le relais des communes de Melun, Dammarie-lès-Lys et Le-Mée-sur-Seine qui avaient la charge de ce dispositif.

Le PRE s'adresse en priorité aux enfants et aux jeunes âgés de 2 à 16 ans, habitant un quartier prioritaire de la Politique de la Ville ou scolarisés dans un établissement d'éducation prioritaire. Son objectif est d'intervenir auprès des enfants et des jeunes en situation de fragilité et de leurs parents pour favoriser la réussite scolaire et éducative.

Dans le cadre du Plan de persévérance scolaire, cet accompagnement est étendu aux jeunes de 16 à 18 ans des quartiers en politique de la ville de Melun Val de Seine, pour renforcer la prévention du décrochage scolaire sur cette tranche d'âge.

Le PRE 16-18 ans prendra en charge 60 jeunes sur les deux ans : 30 sur 2018-2019 et 30 sur 2019-2020

En savoir plus sur [le Programme de Réussite Éducative](#)

CONTACT



ALTERNATIVE SUSPENSION

Dispositif Alternative Suspension

297 rue Rousseau Vaudran
77190 Dammarie-les-Lys

 [0615263655](tel:0615263655)

 [Courriel](#)

 [Voir la
fiche](#)

ALLER PLUS LOIN SUR LE SITE

 [Le Programme de Réussite Éducative](#)



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

297, rue Rousseau Vaudran CS 30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30